



La Chine fascine par sa croissance et la taille de son marché. Son évolution économique représente aujourd'hui une formidable opportunité et un défi concurrentiel majeur pour le développement de nos entreprises : il est à terme, moins risqué d'être en Chine que d'en être absent. Consciente de cet enjeu, Parthenia vous propose un numéro «*Spécial Chine*». Au sommaire : une interview exclusive de Monsieur Hervé LADSOUS, ambassadeur de France en Chine, que nous remercions vivement et, à titre d'exemple, nous vous présentons le projet ambitieux de notre partenaire, une PME française qui a fait un premier pas pour s'implanter en Chine.

**Editorial**

一人计短,二人计长

François Beauchêne

**Trois questions à ...**

**Hervé LADSOUS**  
*Ambassadeur de France en Chine*



**La Caisse des dépôts et consignations et la *China Development Bank* ont signé un accord créant un fonds de 500 millions d'euros au profit des PME françaises et chinoises : quels seront les principaux objectifs de ce fonds ?**

La Caisse des dépôts et consignations et la *China Development Bank* se sont effectivement engagées dans un important processus de coopération, dont le fonds PME est la principale réalisation. Les deux institutions se sont mises d'accord pour mettre en commun leurs compétences et leur expertise afin de créer un instrument susceptible de financer les projets de PME talentueuses en Chine comme en France.

Ces projets devront être d'intérêt commun, contribuer à renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux pays et favoriser les échanges. Les secteurs économiques dans lesquels le fonds interviendra seront très divers : l'accord mentionne en particulier les technologies de l'information, l'environnement, les énergies renouvelables, les biotechnologies, les produits pharmaceutiques, les biens de luxe, mais la liste n'est pas limitative. Par ailleurs et c'est important, les deux institutions seront attentives aux répercussions de leurs investissements sur l'emploi en Chine et en France. Avec 500 millions d'euros mobilisés à terme, ce fonds sera le mieux doté des fonds d'investissement bilatéraux créés jusqu'à présent en Chine, un outil à la hauteur des ambitions des deux pays dans leur coopération économique.

**En janvier 2010, Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, a indiqué « l'objectif de la France en matière de partenariat en Chine pour l'année 2010 : 800 pme nouvelles actrices des échanges franco-chinois » : de quelles façons l'ambassade de France en Chine peut-elle y contribuer ?**

Grâce aux 85 projets du programme France en Chine en 2010, portés par le partenaire de l'internationalisation des entreprises françaises en Chine, fédérés par Ubifrance, avec l'appui de la CCIFC, du réseau Cap Chine des chambres de commerce françaises intéressées par ce marché, à la Sopexa, à l'ADEPTA, à la Coface, à Oséo, comme à l'ensemble des opérateurs privés qui accompagnent les entreprises françaises dans leur approche du marché chinois, l'objectif de « 800 entreprises nouvelles actrices des échanges franco-chinois » correspond tout à fait à la réalité de la tendance lourde qui conduit les entreprises françaises, non seulement les grands groupes, mais aussi les PME qui participent des grandes filières de l'économie française, à se tourner vers la Chine.

Force est de constater que le nombre d'exportateurs français vers la Chine a doublé en 5 ans, et que le nombre d'implantations françaises en Chine s'est sensiblement accru. La dernière enquête filiales réalisée en 2009 par Ubifrance en Chine et publiée par la Direction Générale du Trésor confirme cette tendance : 2200 implantations en 2008 contre 1800 en 2006 (+23%), employant près de 430 000 personnes. Ubifrance a accompagné 1200 entreprises françaises en 2009 vers la Chine, sous forme collective ou individuelle, et devrait en soutenir 1500 en 2010, grâce à la mobilisation de ses 6 bureaux chinois, qui sont les services commerciaux de l'ambassade de France en Chine.

**Suite au verso**

## Les groupes allemands, lorsqu'ils s'implantent en Chine, entraînent dans leur sillage une multitude de PME, est-il opportun de suivre leur exemple ?

Le dispositif français d'appui aux entreprises françaises repose, à l'instar du modèle allemand, souvent cité en exemple, sur le soutien aux grandes filières de l'économie française. Qu'il s'agisse de « chasser en meute », de « naviguer en escadre » ou de « jouer en équipe de France », les pouvoirs publics français ont insisté avec constance sur l'atout compétitif d'une approche solidaire des marchés extérieurs.

Ubifrance a placé la notion de filière au cœur de son projet d'entreprise. L'agence française pour l'internationalisation des entreprises entretient un dialogue de proximité aussi bien avec les chambres de commerce, qu'avec les collectivités locales et les fédérations professionnelles. Cette familiarité avec l'offre française favorise les approches collectives, sur une base territoriale ou sectorielle. Ainsi en Chine, pour ne citer que quelques exemples, Ubifrance est depuis 6 ans l'opérateur de missions collectives annuelles d'entreprises des Pays de Loire ; l'agence est aussi un partenaire régulier du GIFAS dans l'aéronautique, du GIIN et du Partenariat France Chine électricité (PFCE) dans le secteur nucléaire, ou de la FIEV dans l'automobile. La boîte à outils mise à disposition des entreprises françaises les incite en outre à privilégier une approche fédérative, avec une fiscalité incitative pour les groupements d'entreprises à l'export, la relance du portage via le Pacte PME international, ou encore la possibilité, à l'instar du pôle laser à Wuhan, au sein du bureau Ubifrance, de mutualiser le recrutement d'un volontaire international en entreprise (VIE).

Les conseillers du commerce extérieur comptent parmi leurs missions celle de parrainer les PME françaises qui arrivent sur le marché chinois. La chambre de commerce et d'industrie française en Chine, forte de quelques 1200 membres, a pour rôle d'animer la communauté des affaires françaises en Chine et de faire fructifier les échanges d'expériences. Enfin le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, par sa Direction Générale du Trésor, a récemment réformé la procédure du FASEP études, et impose désormais aux ingénieries bénéficiaires de ces financements, de constituer un club d'entreprises pouvant être intéressées par les débouchés susceptibles d'être ouverts par ces projets. C'est par exemple le cas pour les équipementiers sucriers, ou dans le secteur de l'environnement dans le cadre des projets sobres en carbone de la municipalité de la ville de Wuhan.

## Le coin des Partenaires



**Michel BRIATTE**  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Médaille de l'Aéronautique

### Plein feu sur ACT3D

#### Quand des pilotes experts offrent des opportunités de marchés internationaux :

Positionnée sur le secteur des activités et équipements dédiés aux **Hélicoptères**, l'entreprise fonctionne sur la base d'un travail collectif de plusieurs Experts dont l'expérience dans le monde hélicoptère est reconnue.

L'entreprise est fondée sur l'Innovation, l'Assistance technique, l'Expertise métier.

(Pilotage, Ingénierie support, Ingénierie équipements innovants, Management RH et Relations internationales)

En 2009, la recherche d'opportunités commerciales a conduit la société ACT3D à élaborer un projet de création d'*Académie Hélicoptère* en Chine. Cette institution a pour vocation de regrouper les différents acteurs impliqués à tous niveaux sur ce sujet, leur permettant ainsi de centraliser et de coordonner les différents aspects d'**exploitation** de ce type d'aéronef sur le territoire.

Ce projet a été présenté en Chine à 3 reprises au cours de ces douze derniers mois. Il a été accueilli et apprécié favorablement par différentes instances chinoises. Il a pour ambition d'ouvrir des marchés importants dans les domaines de l'ingénierie, du développement industriel d'équipements nouveaux et peut s'appliquer à d'autres pays.

Ce projet nécessite aujourd'hui la mise en place de moyens adaptés et de soutiens officiels et industriels forts qui dépassent le cadre d'une simple PME.

Avec la crise, le temps de réactivité des pôles de décisions politiques, industriels et financiers devient plus que jamais déterminant pour des projets de cette ampleur.

Contact : +33 6 64 93 11 53 ou [michel.briatte@act3d-experts.com](mailto:michel.briatte@act3d-experts.com)



Retrouvez nos lettres d'information : [http://www.parthenia.fr/Lettre\\_info.html](http://www.parthenia.fr/Lettre_info.html)

Et les interviews de : **Claude Bébéar** (AXA), **Claire Dorland-Clauzel** (Michelin), **Eric Surdej** (LG) **Jean François Roubaud** (CGPME), **François Drouin** (Oséo), **Hervé Novelli** (Secrétaire d'état aux PME), **Chantal Brunel** (Députée de Seine et Marne), **Frédéric Oudéa** (Société Générale), **Stéphane Brousse** (MEDEF), **Jean-Luc Hees** (Radio France), **André Renaudin** (AG2R La Mondiale) et **Clotilde Bouchet** (AXA IM).